

MORRIS
LONGINES
TAVANNES
HORLOGERIE DE PRÉCISION
29, Bld. Saad Zaghloul
Tél. 21578. R. C. 20245

UN POUR TOUS TOUS POUR UN
JOURNAL SUISSE D'EGYPTE
ET DU
PROCHE-ORIENT d'Egypte
Organe Officiel des Sociétés Suisses de Syrie et de Palestine

REDICTION, ADMINISTRATION et EXPEDITION :
ALEXANDRIE, 30, Rue Salah el Dine. Tél. 29795.

Adresse Télégraphique «HELVE»

AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE
22, Rue Kasr El Nil — Téléphone No. 40938

PHARMACIE ZECCHINI
J. ZECCHINI
PHARMACIEN DE 1ère CLASSE
21, Rue Adly Pacha,
(à Côté du Crédit Lyonnais)
LE CAIRE
R. Com. 24518 — Téléphone 44840
Exécution minutieuse des Prescriptions médicales avec des produits de toute pureté. — Spécialités pharmaceutiques de toute provenance. — Articles de Parfums et de Toilette. — Accessoires en tous genres.

CHRONIQUE NATIONALE

PROBLÈMES SUISSES

Fera-t-on comprendre à une mère de famille pourquoi ces nouvelles surtaxes frappent de la même manière les articles indispensables à chacun et les objets de luxe ?

Salaires, subventions et entraide.

Nos autorités désirent assurer des secours de guerre aux citoyens nécessiteux. Mais la distinction entre deux catégories : les assistés et les autres, a ses périls. Elle est délicate à établir avec justice, alors que les conditions de vie et le taux de l'impôt varient d'un canton à l'autre. Et surtout l'entraide sociale a un caractère d'extrême urgence auquel peuvent mal répondre les communes, souvent incapables de fournir l'effort nécessaire en faveur de familles ouvrières qui, déduction faite de certaines dépenses fixes, ont parfois 125 fr. pour nourrir durant un mois quatre ou cinq personnes.

Cantons et communes manquent de ressources, et pour cette assistance et aussi pour organiser l'application des mesures de surveillance édictées par la Confédération. C'est à la faveur de ces déficiences que commerçants et industriels peuvent essayer de se soustraire aux règles qui leur sont théoriquement imposées.

Souvent, on a fait appel à des personnalités de l'économie privée pour conseiller ou diriger les offices fédéraux de guerre. Si ces citoyens ont plus d'expérience pratique que des fonctionnaires attirés, il n'en reste pas moins qu'ils restent à la tête de leur entreprise privée tout en occupant des fonctions officielles qui les obligent, pour le bien de la collectivité, à être sévères avec les clients présents ou futurs. Est-il humainement possible de demander à ces Messieurs de défendre l'intérêt général trois jours durant avec le même acharnement qu'ils apportent les trois autres jours de la semaine à défendre leurs intérêts privés ?

Un mouvement d'opinion s'affirme pour demander que des subventions fédérales permettent demain la stabilisation des prix après celui du lait, celui du pain et des pommes de terre. Avec cette solution, les plus privilégiés, comme les plus pauvres, seraient au bénéfice d'un secours des pouvoirs publics. Nos autorités répugnent à cette idée. Nous ne saurions dire si cette mesure produirait chez nous les mêmes résultats qu'ailleurs. En Angleterre, le coût de la vie, après avoir connu une hausse de 30%, s'est, depuis lors, stabilisé. Or dès le début de la guerre, le Gouvernement avait décidé de réduire par d'importantes subventions les prix des denrées alimentaires essentielles.

En tout cas, notre patrie tente et doit tenter une expérience d'économie dirigée et manque des organes nécessaires à la poursuite de cette expérience. Voilà la situation.

Les salariés ne peuvent prétendre qu'à une augmentation de quelque 15% de leur salaire (alors que le coût de la vie a augmenté de 30%). On nous cite telle grande usine qui a augmenté ses ouvriers de 20%. Ailleurs (horlogerie), l'augmentation de salaire est plus minime (0,12 à l'heure, pour les célibataires, et 0,18 pour les ouvriers chargés de famille). Là où l'ouvrier est au chômage plus de 14 jours, il doit ou renoncer à toute allocation, ou rejoindre un camp de travail. Dans certaines usines, des femmes sont congédiées, alors même qu'elles sont seules pour gagner leur pain, et que d'autres, dont les époux travaillent, continuent leur labeur.

Comment tout cela ne créerait-il pas mécontentement et malaise ? Et est-il admissible qu'en des temps comme ceux-ci, des entreprises poursuivent encore la réalisation de bénéfices «normaux» ? Nos autorités savent que la limitation des bénéfices doit être exigée. Mais cette exigence impliquerait sans doute un contrôle de la production, qui est loin, aujourd'hui, d'être assuré, partout comme dans certaines grandes branches de l'économie (le blé, etc.).

L'inquiétude sociale.
Un conseiller national conservateur, M. Wick, de Lucerne, a écrit ces lignes : « La hausse croissante du prix de la vie est en train de modifier profondément la structure de notre peuple, de la désagréger par la prolifération croissante de la famille suisse. Si la famille demeure

LA MISSION DIPLOMATIQUE DE LA SUISSE DANS LE MONDE

Par suite de l'extension de la guerre, la Suisse a l'honneur de représenter chez leurs adversaires les intérêts des principaux Etats belligérants nouvellement entrés en guerre. A part la sage politique extérieure du Conseil fédéral, l'excellent travail fourni par la division des intérêts étrangers du Département de politique fédérale a été une des principales raisons de la confiance qui nous est témoignée une fois de plus. Cet organisme dirigé par M. de Pury, ancien ministre de Suisse à La Haye, secondé par M. Jacques de Saussure, s'est, en effet, occupé de façon remarquable de la tâche délicate qui lui incombait.

Depuis l'entrée en guerre de l'Amérique, la tâche dévolue à la Suisse ne cesse d'augmenter.

Nous avons annoncé déjà que M. de Stoutz, ancien ministre à Bruxelles a été envoyé à Rome et que M. Steiner, ancien ministre à Belgique, a été envoyé à Berlin. Ces deux diplomates organiseront la représentation des intérêts des pays anglo-saxons dans ces deux capitales.

On sait que la représentation des intérêts de l'adversaire chez l'un des belligérants, prévoit, pour commencer, l'organisation du retour des missions diplomatiques accréditées par le pays devenu ennemi, ce qui, dans les circonstances actuelles, est une opération fort compliquée.

En plus des intérêts patrimoniaux et politiques, il y a encore la surveillance des camps d'internement et le contrôle des entreprises séquestrées. Berne est, bien entendu, le centre de toutes ces activités.

Depuis que les Etats-Unis d'Amérique, l'Allemagne et l'Italie ont demandé à la Suisse de se charger de la protection de leurs intérêts réciproques, aussi bien dans l'Amérique, dans certains états de l'Amérique du Sud, qu'au Japon, à Shanghai, ainsi que des intérêts britanniques à Berlin et à Rome, c'est chaque jour des tâches nouvelles et des problèmes délicats qui se posent aux représentants de notre pays.

On peut en avoir une idée en pensant que 184 mille ressortissants allemands et 500.000 ressortissants italiens, sauf erreur, vivent aux Etats-Unis.

Bien que l'on ne puisse connaître pour l'instant l'extension exacte de cette mission diplomatique qui incombe à la Suisse — aucun communiqué officiel n'ayant encore été publié à ce sujet — il convient de relever la grande importance de cette mission de confiance. Elle ne date certes pas d'aujourd'hui, car dès le début de la nouvelle guerre mondiale en 1939, la Suisse a déjà mis ses bons services à la disposition des belligérants. Notre pays a d'emblée été chargé de la protection des intérêts allemands en Grande-Bretagne (à l'exception de l'Union sud-africaine), ainsi que de certaines colonies et

territoires sous mandat comme la Palestine, Hong-Kong et Singapour). La Suisse a également représenté les intérêts allemands en Syrie et en Hollande; ces deux derniers mandats diplomatiques de la Suisse sont devenus sans effet. La Suisse continue, toutefois, à représenter l'Allemagne aux Indes néerlandaises. L'Italie également a chargé la Suisse de la protection de ses intérêts pendant la guerre italo-française, en Tunisie et, aujourd'hui encore en Egypte. Enfin, en mars dernier, la Suisse a accepté de représenter la Bulgarie à Londres. De 1939 à 1941, les Alliés n'ont pas fait appel aux bons services de la Suisse, attendu qu'ils ont chargé d'autres gouvernements, soit ceux de la Suède et des Etats-Unis, de la protection de leurs intérêts dans les pays avec lesquels ils sont en guerre. La Suisse a toutefois représenté la Grèce à Rome et l'Egypte à Vienne et l'Iran, qui défendait les intérêts égyptiens, n'avait pas de consulat.

La Suisse se charge de cet énorme labeur avec le sentiment de profonde reconnaissance d'avoir été un des seuls pays qui aient été épargnés par cette nouvelle guerre mondiale. Nous sommes heureux de constater que l'étranger, d'une manière générale, considère notre neutralité comme un facteur positif. En dépit de la guerre, le monde ne peut se passer d'un intermédiaire honnête qui n'a d'autre aspiration que de réserver pour l'avenir un minimum de relations internationales dans le monde. Nous voulons tout entreprendre pour remplir dignement cette tâche et pour justifier la confiance placée en nous.

Nous sommes certains que cette confiance peut être interprétée comme une nouvelle reconnaissance de la souveraineté et de l'indépendance de la Suisse par tous les Etats en guerre.

En quoi consistent les tâches confiées à la Suisse par les belligérants? Depuis l'ouverture des hostilités — comme pendant la guerre mondiale de 1914-18 — notre pays a adjoint au Département politique une division des intérêts étrangers qui travaille étroitement avec nos légations dans les pays en guerre. Les travaux supplémentaires qui s'imposent de la sorte à nos diplomates sont importants. Ils comprennent, par exemple, la protection juridique des personnes morales et naturelles, la défense des intérêts financiers publics et privés, l'établissement et la transmission des listes d'internés, de prisonniers et des nouvelles, la notification des navires-hôpitaux, la transmission de communications entre gouvernements ennemis, la visite des camps d'internés et de prisonniers avec rapports aux Etats intéressés.

L'énumération sommaire et incomplète des tâches que la protection des intérêts étrangers assigne à l'Etat intermédiaire, démontre que la Suisse aura à l'avenir plus encore que dans

le passé, la possibilité de rendre de précieux services à l'humanité victime de la guerre.

En Egypte, la Suisse est chargée des intérêts italiens depuis le mois de juin 1940, ainsi que des intérêts japonais, roumains, bulgares et français, puisque depuis la rupture des relations diplomatiques entre Vichy et l'Egypte, c'est à notre Légation qu'incombe la tâche de représenter les intérêts de la France en Egypte.

On ne se rend pas exactement compte de l'immense travail qui, du fait des événements est dévolu à la Légation suisse du Caire ainsi qu'à la

Chancellerie de la Légation suisse d'Alexandrie.

Un jour ou l'autre, peut-être, aurons-nous l'occasion d'y revenir, non pour souligner l'importance des services rendus, mais par simple souci d'équité et pour mieux associer les membres de notre Colonie au travail et aux soucis incombant à leurs représentants.

Pensant que nos lecteurs auraient intérêt à connaître les pays dont la Confédération suisse a assumé les intérêts dans le monde entier, nous avons essayé d'en établir la liste. La voici :

LA SUISSE

représente les intérêts des Etats suivants :

- | | |
|--|--|
| 1) Allemagne | a) en Grande-Bretagne (et dans ses colonies et dominions) |
| | à l'exception de : l'Afrique du Sud des Rhodésies du Nord et du Sud des Straits Settlements de Hong-Kong de la Palestine |
| | b) en Syrie et au Liban |
| | c) aux Indes Néerlandaises orientales et occidentales |
| | d) aux Etats-Unis |
| 2) Egypte | a) dans l'ancienne Autriche |
| | b) en Hongrie |
| | c) au Japon |
| | d) en Roumanie |
| | e) en Allemagne et dans les territoires occupés par elle |
| | f) en Italie |
| | g) en France |
| 3) Italie | a) en Tunisie |
| | b) en Egypte |
| | c) à Chypre |
| | d) aux Etats-Unis |
| 4) Iran | a) en Allemagne |
| | b) en Italie |
| 5) Empire britannique à l'exception de l'Afrique du Sud et du Canada | a) en Allemagne |
| | b) en Italie |
| | c) en Bulgarie |
| | d) en Hongrie |
| | e) en Italie |
| | f) en Chine occupée |
| | g) en Allemagne |
| | b) en Italie |
| | c) au Japon |
| | d) en Roumanie |
| | e) en Bulgarie |
| | f) dans les territoires occupés par le Japon |
| 7) Japon | a) en Grande-Bretagne et dans ses colonies |
| | b) dans les possessions des Etats-Unis dans le Pacifique |
| | c) en Egypte |
| | d) aux Indes néerlandaises |
| | e) au Japon |
| | f) en Italie |
| | g) en Roumanie |
| | h) en Chine occupée |
| | i) en Egypte |
| 8) Afrique du Sud | |
| 9) Bulgarie | |
| 10) Cuba | |
| 11) Guatemala | |
| 12) Panama | |
| 13) Roumanie | |

AU FIL DES JOURS

DIEU DANS LA FAMILLE

En Suisse, les milieux politiques de droite et de gauche se préoccupent de plus en plus du problème de la famille.

Si la place ne nous était pas si mesurée, nous aurions plaisir à reprocher quelques-uns des articles les plus caractéristiques parus à ce propos. Il est à regretter cependant que chez beaucoup l'on tende à exploiter ce que nous préférons appeler « les morales au lieu de la religion, à des fins politiques ».

Méthode répréhensible et dangereuse s'il en fut.

On ne saurait protester avec trop de vigueur contre l'abus fait en ces temps de guerre, de fausses étiquettes et de faux pavillons.

Les meilleurs esprits en Suisse comme par ailleurs, s'élèvent toujours plus vigoureusement contre cette simonie spirituelle.

Dans l'Echo illustré la grande revue illustrée catholique suisse, M. René Leygraf, sous le titre : « Dieu, dans la famille », publie l'article suivant qui, émanant de milieux catholiques, nous a d'autant plus intéressés.

Voici ce qu'écrivit M. Leygraf :

« Un homme menait avec sa femme une vie incohérente; un jour ils étaient en dispute, le lendemain en paix; pas une pensée directrice, pas un effort pour s'élever ensemble vers un idéal supérieur; ils vivaient au jour le jour; ce n'était pas ainsi, c'était le laisser-aller qui régissait en maître.

Car une nuit sa chair se leva, la lumière blanche et crue revêtit cet homme en éclairant son visage. Il se leva et regarda par la fenêtre. Les armées des constellations cheminaient en silence; seul, le roulement lointain d'un tram parvenait à son oreille. Dans le silence de la nuit, la marche inexorable du temps se revêtit, égrayant, à sa conscience, en même temps que la puissance irrésistible du mécanisme immense de l'univers. Qu'était-ce que la vie humaine au milieu de cet immense univers engrenagé? L'rappe de l'isolément du vermineux qui naît la terre, il tourna son regard vers la chambre où sa femme dormait. Son visage paisible, éclairé par un pâle rayon de lune, était tourné vers lui.

« Une pensée s'empara de lui : « Quel mystère pourtant que cette vie humaine à tes côtés! Pourquoi t'a-t-elle été donnée, Remplis-tu ton devoir? Est-ce peut-être via la porte d'un monde supérieur? Plein d'émotion, il pensa : « Cette autre vie inconnue, derrière ce visage endormi, elle t'est confiée, son sort dépend de toi, c'est toi qui peux la développer ou la laisser périr. La nature suit son cours inamovible, la lune parcourt sa route; ta loi, à toi, c'est de vivre pour cette âme et de collaborer à son salut éternel. Et une tendresse toute nouvelle, qui n'était pas de ce monde, s'épanouit en son cœur, tandis qu'il considérait le visage de la dormeuse. « Tu es femme, se disait-il, c'est femme; ces mots, que ne renferment-ils pas, si tu détournes ton regard du cours indifférent et inamovible du monde extérieur et que tu te tournes vers l'âme vivante à laquelle le destin t'a lié et pour laquelle tu représentes le bonheur ou le malheur, la pauvreté ou l'abondance, l'absence ou la chute, de même qu'elle les représente pour toi! »

« Son regard tomba alors sur le crucifix suspendu dans la pénombre, et il comprit soudain l'œuvre immense du Crucifié, par laquelle l'âme humaine est dédoublée de l'emprise de la nature aveugle et de l'étreinte glacée de l'égoïsme.

Combien d'époux, aujourd'hui, ne vivent-ils pas une vie incohérente! Combien, après les premières effusions de l'amour humain, n'ont-ils pas renoncé à se comprendre, à s'aimer, et ne se contentent-ils pas de se tolérer... Il y a tant de moyens de se fuir. Si le silence se fait trop lourd, on tourne le bouton de la radio... Des années peuvent s'écouler sans qu'on trouve une heure pour rentrer en soi-même. Un jour survient l'épreuve, la maladie. On cherche alors autour de soi l'appui, le réconfort, la compréhension, et l'on s'étonne de ne point les trouver à son gré... C'est qu'en vérité, il n'est hors de Dieu aucun amour durable, aucune union réelle et profonde. N'est-ce pas devant Dieu que les époux se sont unis? S'ils hantissent Dieu de leur vie commune, ils s'éloignent l'un de l'autre jusqu'à ne plus se connaître. Et la communauté qu'ils devaient former avec leurs enfants ne sera bientôt plus qu'une juxtaposition d'égoïstes pressés de suivre chacun sa route.

Un médecin genevois, M. le Dr. Paul Tournier, écrit dans un récent opuscule : « On a fait l'expérience à mon tour, comme beaucoup d'autres familles : lorsque deux époux, lorsque parents et enfants se recueillent devant Dieu pour chercher sa direction touchant les moindres détails de leur comportement mutuel, la famille redevient une communauté. »

« C'est une réforme dont on ne parlera plus pendant de très longues années sans doute. Elle est condamnée sinon définitivement, du moins pour un bon demi-siècle.

Quant aux autres problèmes soulevés par l'initiative socialiste en accord avec tous les partis politiques à reconnaître qu'ils ne sont pas résous. Les radicaux feront l'impossible pour faire aboutir une initiative qui tend à augmenter le nombre des sièges gouvernementaux, de telle sorte qu'il est assez probable que le peuple Suisse votera une seconde fois, mais séparément, sur une proposition de réforme constitutionnelle.

(Lire la suite en page 2)

(Lire la suite en page 3)

LETTRE DE ZURICH

M. MOTTA ET LA POLITIQUE FEDERALE

Le signe auquel on reconnaît généralement les grands hommes, c'est le pouvoir d'attraction et d'inspiration qui émane de leur vie et de leur œuvre, bien longtemps après qu'ils aient quitté la scène de ce monde. Sans avoir rien de romantique ou de mystérieux, la longue et noble existence de M. Motta conserve son empire sur les esprits dans notre pays.

Un professeur d'histoire de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, M. J.-R. de Salis, s'est attaqué à son tour à ce grand sujet. Son livre écrit en allemand sur Giuseppe Motta (1) remporte en Suisse allemande un succès mérité. L'auteur a l'avantage d'être très au courant de la politique étrangère, ainsi qu'en témoignent ses articles et ses causeries périodiques à la radio; il est également au fait des multiples courants de notre politique intérieure, l'un de ses traits significatifs de son livre : « Trente années de politique fédérale ».

D'emblée on se rend compte que M. de Salis n'en est point à son premier livre. Outre sa thèse de doctorat rédigée en français sur « Sismondi », il a déjà publié il y a quelques années un livre en allemand sur « Les années de Rainer Maria Rilke en Suisse ». Elevé à Berne, ce Suisse de vieille souche est aujourd'hui établi à Zurich après avoir passé plusieurs années à Paris. Il écrit avec la même aisance en français et en allemand.

Son ouvrage consacré à l'œuvre de M. Giuseppe Motta est un large fresque politique, de près de 500 pages, divisée en six grands paragraphes : « Années de jeunesse et début de la carrière politique. — L'ac-

croît de M. Motta au Conseil fédéral avant et pendant la guerre mondiale. — M. Motta champion de l'entrée de la Suisse dans la S.D.N. — La politique étrangère de M. Motta dans la période d'après-guerre. — Délégué de la Suisse auprès de la S.D.N. — Protecteur de la neutralité helvétique.

L'objet de cette étude très fouillée, nuancée et prudente, c'est moins l'homme que M. Motta que les grandes affaires qui ont fourni la trame de son activité à la tête du Département des finances et du Département politique fédéral. Cette étude historique et politique approfondie se lit agréablement. Exposés et confidences, explications et méditations se succèdent et se complètent ici dans l'ambiance d'un cours d'histoire donné par un homme de bonne compagnie. De nombreuses photographies apportent à cet ouvrage une note plus intime et personnelle.

Sans être encore définitif, car une grande partie des archives, personnelles surtout, ne sont pas encore accessibles, le beau livre de M. de Salis contient l'essentiel sur la période politique, si proche et déjà révolue, de l'entre-deux guerres dans notre pays.

Ay. de M.
(1) Giuseppe Motta. Dreissig Jahre eidgenössischer Politik, de J. R. von Salis. Orell Fussli Verlag, Zurich.

PENSÉE

La Suisse est une idée, la plus élevée peut-être, que la science politique ait jamais proposée comme idéal à un petit peuple. Cette idée, qui s'est dégagée d'une histoire plus de six fois séculaire, est digne d'être aimée, proclamée, défendue. Giuseppe Motta.

NOUVELLES DE SUISSE

LES RESULTATS D'EXPLOITATION DES C.F.F. EN 1941 ET LE PROBLEME DES COMMUNICATIONS

Berne, 29 Janv. — Les résultats d'exploitation des C.F.F. en 1941 ont dépassé tous les chiffres atteints jusqu'à présent et constituent un nouveau record.

Les chemins de fer suisses ont transporté 14 millions de voyageurs en 1941. Ce chiffre représente une augmentation de 20 millions par rapport à l'année précédente.

La quantité des marchandises transportées a également augmenté et a passé de 20 à 23 millions de tonnes d'une année à l'autre.

Quant aux recettes, elles ont dépassé 450 millions de frs. suisses, soit une augmentation de 54 millions en comparaison de l'année 1940.

L'excédent des recettes est de 200 millions de frs. suisses. Cependant, une grande partie de ce bénéfice devra être utilisée pour les amortissements, car la dette des C.F.F. qui provient en particulier des grands travaux d'électrification, est déjà lourde.

En 1941, les C.F.F. ont pu enregistrer le plus fort trafic dont il ait pu bénéficier depuis la création du réseau national. Cette prospérité est provisoire. Elle vient en grande partie de la limitation considérable du trafic des automobiles et des camions par suite de la pénurie des carburants. Il est donc probable que le problème rail-rouse, se posera de nouveau après la guerre et qu'il faudra lui trouver une solution.

Les autorités suisses se préoccupent maintenant déjà de cette question, à laquelle risque de s'en ajouter une nouvelle, celle de la navigation maritime.

On sait en effet qu'il se trouve en Suisse des milliers de plus en plus nombreux qui s'intéressent à la création d'une voie navigable entre le Rhône et le Rhin, par le Léman et le lac de Neuchâtel, sans compter le projet de canalisation sur le Rhin entre Bâle et le lac de Constance jusqu'au lac Majeur.

On voit donc que le problème des communications qui se posera après la guerre, risque de devenir fort vaste.

C'est dans son ensemble que les autorités suisses veulent étudier. Elles envisagent d'ores et déjà de prendre des mesures pour coordonner le trafic ferroviaire, routier, fluvial et aérien.

L'IMPOSITION DES PRODUITS DE LUXE EN SUISSE

Berne, 29 Janv. — La Suisse doit faire face à des dépenses extraordinaires pour assurer la défense nationale et l'entretien de ses troupes.

Comme les autorités suisses veulent à tout prix maintenir la stabilité monétaire traditionnelle de la Confédération, elles s'efforcent dans la plus large mesure de couvrir les dépenses, ordinaires et extraordinaires par l'imposition de différents produits tout en évitant les écarts d'une fiscalité excessive.

Multiples les autorités suisses ont laissé clairement entendre que chaque citoyen doit faire un effort proportionnel à ses moyens et l'état fédéral ne peut se passer de l'appui d'aucun contribuable.

C'est ainsi qu'on a introduit un impôt sur le chiffre d'affaires, impôt prélevé sur chacun de ses achats.

Cet impôt a été assez impopulaire au début. Il constituait une nouveauté. Cependant les Suisses se sont adaptés à cette contribution modeste dont le taux n'est que de 2%. Les dévots de première nécessité, comme le pain, les pommes de terre et les fromages par exemple en sont exemptés.

Il est évident toutefois que l'impôt sur le chiffre d'affaires touche indistinctement toutes les classes de la population. Mais cela répond mieux à cette idée exprimée plus haut, qu'aucun Suisse, si modeste que soient ses ressources, ne peut aujourd'hui éviter la nécessité de participer à la couverture des dépenses, quelle que minime que soit cette participation.

Les classes aisées sont le plus largement mises à contribution.

On envisage actuellement la création d'un impôt nouveau qui frapperait les objets de luxe.

L'imposition des produits de luxe est une tâche délicate. Une partie des industries suisses sont, comme on le sait, des industries de luxe telles que l'horlogerie, la broderie, celle de la soie et des chaussures.

La législation devra donc tenir compte aussi bien des intérêts du fisc que ceux de l'économie nationale, notamment dans les traités de commerce.

Les objets dont le luxe est relatif, c'est-à-dire les marchandises qui, pour un acheteur sont nécessaires alors qu'ils sont peut-être superflus pour un autre, tels que les livres et les meubles, ne seront guère soumis à l'impôt.

En revanche, il est probable que l'orfèvrerie, la parfumerie, les appareils de radio, les montres, les tapis d'Orient, certains produits textiles, etc. seront considérés comme des objets de luxe.

On n'envisage pas la nécessité d'un impôt de luxe sur le tabac et l'alcool qui sont d'habitude exemptés.

Le mode de paiement de l'impôt n'est pas encore déterminé. Pour certains produits l'impôt sera prélevé auprès des fabricants ou des détaillants. Les taxes seront différents sans être prohibitifs. Le contrôle se fera sans doute au moyen de timbres de quantité.

VICTOIRE DE L'EQUIPE SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE

Berne, 29 Janv. — Le match international de hockey sur glace qui vient d'avoir lieu à Arosa entre la Suisse et la France, s'est terminé par la victoire de l'équipe suisse, par 7 buts à 2.

DES AVALANCHES

Berne, 29 Janv. — Quatre ouvriers ont été ensevelis par une avalanche au raiement Spillern, dans la commune d'Adelboden en descendant de chemin de la pente qui s'y était accumulée.

Trois d'entre eux sont morts étouffés. On a pu dégager le quatrième à temps.

Des avalanches se sont abattues aux alentours d'Elm, dans la vallée de la Serf et dans le canton de Glaris, et causé de graves dégâts considérables. Une forêt fut entièrement ravagée. La route cantonale fut recouverte sur un parcours de 30 m. La circulation des trains a été interrompue.

Berne, 29 Janv. — Une avalanche s'est abattue ce matin près de Brienz.

LA VOIE FERREE FUT RECOUVERTE SUR UNE LONGUEUR DE 50 M. ET LA NEIGE ATTEIGNAIT UNE HAUTEUR DE 5 A 7 M.

Un service de transportement fut immédiatement organisé.

LA PREMIERE MISSION SANITAIRE SUISSE DE RETOUR A BERNE

Berne, 29 Janv. — La première mission sanitaire suisse est arrivée ce soir à Berne, rentrant du front de l'est, après y être restée 3 mois.

DEUX CANDIDATURES DU PARTI SOCIALISTE

Berne, 29 Janv. — Les délégués du parti socialiste de Bâle-Campagne ont décidé d'appuyer la candidature de M. Max Kaufmann du parti des paysans au Conseil d'Etat, et celle de M. Hans Rentsch de la Fédération des coopérations agricoles de la Suisse du Nord-Est.

LE TRANSFERT DES BUREAUX FEDERAUX

Berne, 30 Janv. — Le Conseil fédéral s'est occupé de nouveau aujourd'hui du transfert de Berne, des bureaux fédéraux. Il a pris des décisions tendant à la décentralisation systématique de l'administration fédérale.

Le Département fédéral de l'Economie publique est chargé de transférer le Bureau du Contrôle des prix à Montreux, le Service d'enquêtes pénales de l'Office de Guerre pour l'Industrie et le Travail à Neuchâtel, la Section du Textile du même Office, la Section pour l'Exploitation et le rationnement à St. Gall.

Le Département des Postes et chemins de Fer est chargé du transfert à Genève de l'Office des chèques postaux, à l'exception du Service central de cet Office.

Ces transferts portent sur 465 personnes. Avec les décisions prises précédemment, le transfert à Genève porte sur 540 personnes.

UNE SUBVENTION A L'ECOLE SUISSE DE BARCELONE

Berne, 30 Janv. — Le Conseil fédéral a alloué une subvention extraordinaire de 8.000 frs. à l'Ecole Suisse de Barcelone.

ENCORE DES AVALANCHES

Berne, 30 Janv. — La hausse relative de la température a accru le danger des avalanches dans nos montagnes.

On n'en signale pas moins de 6, dont 4 dans l'Oberland bernois.

Un aval de Brienz une avalanche est tombée sur la route de Brienz à Interlaken.

L'avalanche a coupé la route d'Uttigen à Adelboden.

Dans le canton de Glaris, sur la rive droite du Serf, une grosse avalanche est tombée recouvrant la route cantonale et la voie ferrée de Steinthal.

On mande d'Aigle, qu'une avalanche du Puy de Chaussy, est tombée sur le hameau de Comballaz, ensevelissant deux chalets dont l'un était habité.

POUR FAVORISER NOTRE APPROVISIONNEMENT EN LEGUMES

Berne, 31 Janv. — L'approvisionnement du pays en légumes nécessite l'emploi de grandes quantités de plantons.

Afin d'être mieux à même d'en appliquer équitablement la répartition et de fournir des plantons de qualité, l'Office de Guerre pour l'Extension des cultures a lancé un appel aux producteurs de plantons de légumes de s'inscrire jusqu'au 31 janvier au plus tard, auprès de la Station cantonale d'arboriculture et d'horticulture, de Marcellin sur Morges.

LES ACCIDENTS D'AVALANCHES

Berne, 31 Janv. — Les conditions atmosphériques actuelles veulent que nous voyions tomber pour ainsi dire à journée faite, une neige toute chargée d'eau.

Cela n'est pas sans désagréments pour le citoyen qui voit pourtant un bon côté à la chose. Peut-être nos bassins d'accumulation vont-ils se garnir suffisamment pour que les restrictions annoncées pour que les restrictions annoncées pour la consommation du courant électrique, deviennent sans objet.

Mais dans nos montagnes les accidents d'avalanches se multiplient parfois, même très vite.

Hier, par suite d'une avalanche dévalant dans la région de Comballaz, région bien connue des sportifs, un des personnages les plus éminents du journalisme suisse a été frappé, M. Georges Rigassy, Rédacteur en chef de la Gazette de Lausanne doit déplorer la perte de sa femme et de son jeune fils, Claude, atteints dans le chalet qu'ils occupaient pour la saison.

La nuit dernière, sur la montagne du Gurtellen, une maison de paysans habitée par la famille Fournon a été engloutie. Tous les habitants: père, mère, grand-mère, et les 6 enfants ont péri à la vie. Leurs corps ont été retrouvés dans la journée. L'avalanche a recouvert plusieurs chalets dont l'un abritait 5 vaches.

Cette même avalanche, non loin d'Asteg, couvrait les deux voies de la ligne du Gothard. Un train de marchandises se trouvait sur le parcours. Par l'effet du déplacement d'air, quatre sur 7 wagons furent projetés hors de la voie. Le trafic a été interrompu. On espère pouvoir le rétablir au cours de la soirée.

Cette interruption des communications entre le Nord et le Sud du Gothard a eu cette conséquence que la Suisse italienne a été privée de lait aujourd'hui.

En effet, 12.000 litres de ce breuvage sont quotidiennement expédiés de Suisse allemande vers le Tessin. L'expédition du jour a été bloquée. La production locale, assez réduite, fut réservée aux enfants et aux malades.

Une autre avalanche, dans la vallée d'Erstfeld a recouvert une écurie avec du bétail.

D'autres avalanches sont signalées dans le canton de Schwytz. Une avalanche poureuse a entraîné une maison d'habitation, jusqu'à ses murs de fondation. Elle n'était heureusement pas habitée.

HAUSSE DU PRIX DU FROMAGE

Berne, 31 Janv. — Le Service fédéral du Contrôle des prix publie un communiqué annonçant que le prix du fromage sera augmenté à partir du 1er février.

Le prix du fromage gras sera relevé de 20 centimes par kilo. Pour les autres fromages et le beurre, les prix seront augmentés conformément aux prescriptions établies par le service fédéral du Contrôle des prix.

AU GRAND CONSEIL DE NIDWALD

Berne, 31 Janv. — Le Grand Conseil de Nidwald proposera à la Landsgemeinde de réviser la Constitution cantonale. Si aucune modification n'intervenait, le nombre des députés du Grand Conseil passerait de 46 à 70.

Malgré l'opposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil a donné suite à une proposition des présidents des Communes de consacrer le quart de la part des cantons pour la défense nationale.

LE BUDGET DE BALE-VILLE EN DEFICIT

Bâle-Ville, 31 Janv. — Le Grand Conseil de Bâle-Ville a adopté le budget du canton, qui prévoit un déficit de 10 millions, sur un total de dépenses de près de 70 millions.

LES BILLETTS DE SPORT ET DU DIMANCHE SERONT SUPPRIMES

Berne, 31 Janv. — On prévoit toujours avec la nécessité qui se fait de plus en plus pressante d'économiser le courant électrique, que les billets de sport et de dimanche qui permettaient aux amateurs de ski de voyager économiquement, vont être supprimés pour un temps plus ou moins long.

A LA LIGUE DU GOTHARD

Berne, 31 Janv. — Une conférence s'est tenue à Berne à laquelle la Ligue du Gothard avait convié, sur la base de son ordre fédéral, tous les partis et mouvements suisses.

Le parti démocratique suisse, la Ligue d'Economie franche, le mouvement jeune radical suisse, l'Alliance nationale des indépendants, le parti des Paysans, artisans et bourgeois.

Et le parti populaire conservateur suisse.

Après quelques mots d'introduction du Professeur Spörrli, de Zurich, sur la situation du pays, deux exposés furent faits sur la collaboration professionnelle et économique et qui avaient pour conclusions:

La Ligue du Gothard invite les partis à faire des démarches auprès des gouvernements cantonaux afin que des conférences soient organisées entre patrons et ouvriers des professions ne possédant pas encore des contrats de travail.

Des commissions économiques cantonales paritaires devraient être constituées pour s'occuper des conditions du travail.

La Ligue du Gothard invite les partis de demander aux autorités de créer deux organismes chargés d'étudier la solution des problèmes économiques d'après-guerre.

LA COLLECTE DE LA FETE NATIONALE DU 1er AOUT

Berne, 2 février. — La collecte organisée à l'occasion de la Fête nationale du 1er août 1941, pour le 650e anniversaire de la Confédération, a rapporté 1.020.000 frs.

Le bénéfice sera utilisé conformément aux dispositions établies par le Comité de la Fête nationale avec l'approbation du Conseil fédéral.

LA STATION DE RADIO DE LA S.D.N.

Berne, 2 février. — La station émettrice de T.S.F. de la S.D.N. «Radio nation», jusqu'à présent exploitée par la radio suisse qui a été construite de 1929 à 1932, est devenue dès le début de ce mois, entièrement propriété de la société anonyme de Radio Suisse.

REPRISE DU TRAFIC FERROVIAIRE

Berne, 2 février. — La direction générale du chemin de fer Saignelégier-Chaux-de-Fonds, annonce que la circulation des trains qui avait été interrompue depuis samedi, par suite des amoncellements de neige dans les Franches-Montagnes, reprendra demain, mais avec un horaire réduit.

Le même service normal reprendra demain sur la ligne de Wengsgraben et Jungfrau.

DE NOUVELLES VICTIMES DES AVALANCHES

Berne, 2 février. — De nouvelles victimes des avalanches viennent s'ajouter à la liste déjà longue de la semaine dernière. Dans les Alpes vaudoises une masse de neige énorme est descendue de la montagne et a détruit sur son passage divers chalets qui étaient heureusement inhabités ainsi que la petite station des Cases sur la ligne de Montreux, dans l'Oberland bernois. La femme du chef de gare et la fille furent entraînés. La mère fut sauvée mais l'enfant a succombé à ses blessures.

La ligne est obstruée et la ligne électrique interrompue. Une équipe de 200 hommes est au travail. On espère la rétablir ce soir.

Dans les Alpes vaudoises (massif des Diablerets), les autorités, fédérales ont ordonné l'évacuation de plusieurs chalets par crainte d'avalanches.

REPRISE DU TRAFIC SUR LA LIGNE D'INTERLAKEN

Berne, 2 février. — La circulation qui avait été interrompue par suite d'une avalanche sur la ligne entre Interlaken et Meiringen, a repris lundi à 17 h.

LES PROCHAINES ELECTIONS DU CONSEIL D'ETAT VAUDOIS

Lausanne, 2 février. — Le parti socialiste vaudois, a résolu de ne pas présenter de liste de candidats pour les élections au Conseil d'Etat, qui auront lieu le 28 février et le 1er mars prochains.

DERNIERES NOUVELLES

LA CROIX ROUGE ET LA SITUATION ALARMANTE DE LA GRECE

Berne, 4 févr. — Le Comité international de la Croix-Rouge dont le siège est à Genève se préoccupe activement de la situation alarmante de la Grèce où la population et les enfants auraient besoin de secours urgents.

Avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, le Comité International a entrepris les démarches nécessaires. La tâche est loin d'être facile car il s'agit de trouver des bateaux qui pourront, malgré le blocus et le contre-blocus, apporter en Grèce des vivres et les médicaments recueillis.

Mais les divers gouvernements se sont déclarés prêts à faciliter leur tâche. Tous les belligérents ont admis, que les envois soient vérifiés en Grèce par les représentants de la Croix-Rouge Internationale. Chacun espère que les organisateurs de cette œuvre humanitaire pourront, sans trop de difficultés soulager les souffrances d'un petit peuple.

LES COMMISSIONS PENALES

Berne, 4 févr. — On sait que les personnes qui ont reviennent aux dispositions arrêtées, regardant l'économie de guerre sont déferées non devant les tribunaux mais devant des commissions spéciales composées de 3 membres et d'un jury.

Il existait jusqu'à présent, 4 pour la Suisse de langue allemande, 2 pour la Suisse romande et 2 pour la Suisse italienne.

3 nouvelles commissions ont été créées: 2 pour les cantons allemands et une pour la Suisse romande.

LE PRODUIT DE LA COLLECTE DE 1942

Berne, 4 févr. — Il avait été décidé que le montant de la collecte du 1er août 1942 serait versé à l'Alliance suisse des Samaritains.

Le Conseil fédéral a décidé maintenant, d'élargir sa décision précédente en ce sens que le produit de la collecte sera partagé entre l'Alliance suisse des Samaritains et le don national suisse.

UN CONSULAT DE SUISSE A BRATISLAVA

Berne, 4 févr. — Un Consulat général de Suisse sera créé à Bratislava, capitale de la Slovaquie.

M. Max Grässli Secrétaire de Légation de première classe à Berlin a été nommé Consul de carrière à Bratislava. M. Alfred Steiner a été nommé Conseiller de Légation.

AUX P. T. T.

Berne, 4 févr. — Un nouveau poste a été créé à la direction Générale des P.T.T., soit un inspecteur pour les installations radiotéléphoniques.

M. Ernest Pfändler ingénieur de première classe à l'Administration des P.T.T., a été nommé à ce poste d'inspecteur.

AU GRAND CONSEIL FRIBOURGEOIS

Fribourg, 4 févr. — Le Grand Conseil fribourgeois, réuni aujourd'hui, a examiné plusieurs motions concernant le développement de l'agriculture dans le canton.

Il a adopté un projet de révision de la loi sur l'assurance-incendie.

DE NOUVELLES AVALANCHES

Berne, 4 févr. — En ouvrant la séance d'aujourd'hui du Conseil fédéral, M. Etter, Président de la Confédération a honoré la mémoire des nombreuses victimes des avalanches dans les diverses parties du pays; au nom du Conseil fédéral il a exprimé ses sentiments de plus profonde sympathie aux familles éprouvées.

De nouvelles avalanches sont signalées. Dans les Grisons une avalanche s'est abattue sur un pâturage de la commune de Grab. La moitié d'une cabane appartenant à une entreprise de construction a été emportée. Un jeune homme de 17 ans qui l'habitait a disparu. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

Des avalanches poureuses se sont abattues dans le val Motta, entraînant de grandes quantités de bois et de ruissant, une grande étable. Une maison a été endommagée mais ses habitants avaient regagné la vallée la semaine dernière.

LA VOTATION POPULAIRE SUR L'INITIATIVE PFAENDLER

Berne, 4 févr. — Le Conseil fédéral a fixé au 3 mai 1942 la votation populaire sur l'initiative Pfändler concernant la réforme du Conseil national.

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1ère page)

Par ailleurs, il est bien entendu que les socialistes veul ent réclamer leur part des responsabilités gouvernementales. En principe elle leur est de moins en moins contestée par leurs adversaires politiques, mais on estime qu'il faut attendre pour satisfaire à leurs revendications, une occasion favorable, c.à.d. une prochaine vacance au Conseil fédéral.

Je crois qu'il faut insister sur le fait que la campagne a été relativement très calme et que l'on n'a pas assisté à des déchaînements.

On a compris de part et d'autre que nous ne devons pas donner le spectacle d'un peuple désuni et c'est pourquoi nous avons discuté avec plus de sérénité qu'en d'autres occasions, un projet de réforme constitutionnelle.

C'est également pourquoi maintenant que le résultat est connu, les uns ne cherchent pas à exploiter leur victoire, tandis que les autres ne se laissent pas décourager par leur défaite et ne songent pas à se cantonner dans leur opposition aussi stérile que systématique.

Dans ces conditions l'intérêt se porte sur d'autres problèmes. Nos soucis quotidiens ne nous quittent pas. Mais il est d'autres réformes fondamentales qui s'imposent avec le temps et auxquelles on commence déjà à réfléchir. Si nos autorités s'appliquent depuis plusieurs années à tenir, en prenant leurs décisions au jour le jour, on sait dans tous les milieux que cette absence de principes ne pourra pas durer éternellement. Bien que l'avenir soit très sombre et que l'on ne puisse pas compter sur une prochaine éclaircie, nous savons pourtant que des temps meilleurs viendront et que nous devons vivre de nouveau sous l'empire de lois fixes et d'un droit constitutionnel impératif dont on ne peut s'occuper en temps de conflit international, mais qui doivent régir un état policé et bien organisé.

Cela est particulièrement vrai du domaine économique et financier.

Ces dernières années, pour couvrir dans toute la mesure du possible les dépenses extraordinaires, la Confédération et les cantons ont promulgué une série de mesures fiscales partielles.

Le régime des contributions ne forme plus un tout cohérent. Il est fait de pièces et de morceaux. Le contribuable ne se retrouve pas et les différentes autorités de perception font double emploi.

En outre, les charges fiscales ne sont plus réparties d'une part par la Confédération et d'autre part par les cantons. Brob on se rend compte qu'il faudra mettre un ordre à tout cela qu'une réforme s'impose et que même si elle n'est pas immédiatement réalisable, il est nécessaire de l'étudier dès maintenant.

De divers côtés des propositions ont été déjà faites, des idées nouvelles ont été lancées dans la discussion. Il serait trop long de les énumérer. Nous reviendrons sur ce sujet quand on verra se dessiner l'évolution des événements. Mais il est bon de noter que cette réforme paraît inévitable et que déjà les forces sont mises au travail pour préparer une refonte complète de notre régime fiscal et financier.

Il ne s'agit nullement d'une question purement technique, mais d'un problème resserré à la haute politique. En particulier, selon la position qui sera choisie, la centralisation sera des progrès ou le droit des cantons sera sauvegardé. C'est au fond toute la question du fédéralisme qui va se poser une fois encore et c'est assez dire combien elle est délicate.

En ce qui concerne notre régime économique, elle se présente sous une forme différente.

Nous vivons sous le régime de la liberté du commerce et de l'industrie, comme e veut la Constitution, qui, sur ce point, n'a guère été modifiée depuis le siècle dernier. Ce pendant que cette législation ne correspond plus aux circonstances actuelles, le libéralisme n'est plus de notre temps et l'on se rend de plus en plus compte qu'il faut en modifier les articles. Ici l'on veut éviter certaines grandes concentrations capitalistes, une réforme s'impose. C'est pourquoi en 1937, M. Obrecht, le regretté chef du Département fédéral de l'économie publique avait pris l'initiative d'une refonte des articles économiques de la Constitution. Après de très nombreuses discussions les Chambres avaient établi un nouveau texte de construction qui elles avaient adopté définitivement les premiers jours de décembre 1933. Pour entrer en vigueur, il devrait être soumis à l'agrément du peuple et des cantons. Mais jusqu'ici le Conseil fédéral a hésité à fixer la date de ce scrutin.

On peut le comprendre, car on ne bâtit rien de solide sur le sable. Nous savons que le libéralisme absolu ne peut être maintenu, mais nous ne savons dans quelle mesure il convient de limiter ses effets. Nous en avons une idée claire en 1939, à la veille de la guerre. Nous en jugeons alors d'après les expériences faites au cours de deux crises économiques successives.

Déjà la guerre a modifié nos conceptions sur ce point et nous nous demandons si l'après-guerre ne les modifiera pas une fois de plus, soit dans le sens d'une plus grande liberté, soit dans celui de contraintes plus dures encore.

Dans ces conditions on peut se demander s'il est opportun de laisser engager un débat public et si l'on s'agit de faire de nouvelles règles impératives qui seront peut-être insaisissables après la guerre.

Si ce projet était repoussé, on pourrait l'interpréter comme une volonté du peuple suisse de restaurer intégralement le régime libéral ce qui priverait les autorités de leur liberté actuelle et ce qui se traduirait par un désordre auquel on n'ose pas compter.

D'ailleurs le débat public serait très vite et il provoquerait des polémiques dont nous pourrions aisément nous passer.

En principe, notre peuple est très attaché au libéralisme. Il n'apprécie pas les interventions de l'Etat, et ceci principalement dans les parties de l'opposition. Je ne pense pas aux socialistes qui restent fidèles à leur doctrine générale, mais plus encore à certains milieux du petit commerce et de l'artisanat qui vivent dans les conditions de plus en plus difficiles et où l'on attend une influence efficace de l'Etat qui ne peut intervenir qu'aux dépens de la liberté de chacun.

Dans ces conditions, une commission du Conseil national a décidé de ne pas insister auprès du Conseil fédéral pour qu'il fixe la date de la votation populaire sur les nouveaux articles économiques de la Constitution fédérale. Nous attendrons l'après-guerre mais nous devons aussi songer à l'avenir et étudier comme on le fait pour le régime fiscal, sous l'empire de quelles lois nous vivrons quand des conditions plus normales reviennent. Il est heureux qu'on y songe. Un peuple ne vit pas seulement au jour le jour. Il se défend mieux encore contre les difficultés du sort en cherchant à voir loin dans l'avenir.

PIERRE BEGUIN.



ED. LAURENS
La cigarette de qualité par excellence

QUELQUES SPECIALITES RECOMMANDES:

Laurens - Extra...	P.T. 10	les 20 cigarettes
Surfine	» 8	» » »
Prince de Monaco	» 7	» » »
Fine No. 16	» 6	» » »
Filtra (en tabac d'Orient ou de Virginie)	» 5	» » »

MISR SHIPPING S.A.E.
AMALGAMATING THE EGYPTIAN BRANCHES OF
COX & KINGS (Agents). Ltd.
Clearing & Forwarding — Transport — Storage — Insurance — Passage & Tourist Agents,
General Contractors.
General Agents for: Misr Airlines, Cunard White Star Line, Law Union & Rock Insurance Co. Ltd., London.

Head Office, Cairo: Rue Ibrahim Pacha, Tél. 46303, 45960.
Alexandria: 30, Rue Chérif Pacha, Tél. 25025, 26001.
Port-Said: Quay Sultan Hussein, Tél. 2921.

Agents & Correspondents all over the World.

SONGEZ A PLUS TARD!
ASSUREZ-VOUS A LA GENEVOISE
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDEE EN 1878

Immeuble propriété de «La Genevoise»
Directeur pour l'Orient : DR. GEORGES VAUCHER
21, Avenue Fouad I. Le Caire
Bureau d'Alexandrie : 18, Rue Fouad 1er

Capital et réserves : 220 millions de francs suisses

«La Genevoise» a

GRANDE MISE EN VENTE APRES INVENTAIRE LUNDI 2 FEVRIER 1942

Nous sommes à même d'assurer à nos clients que les arrivages de nos marchandises se poursuivent sans discontinuité. C'est pourquoi nous les prions de limiter leurs achats au strict nécessaire afin de nous permettre de faire face à leurs demandes et de donner satisfaction à tout le monde.

S. & S. Sednaoui & Co. Ltd.

L'aide le plus sûr de la publicité est la typographie. Un personnel qualifié, un choix important de caractères et des machines modernes les plus perfectionnées nous permettent de donner toute leur valeur à vos imprimés publicitaires. Imprimerie A. Procaccia - Imprimerie du Journal Suisse d'Egypte et du Proche Orient 30, Rue Salah El Dine Téléphones 22564-21086

ETABLISSEMENTS GIACOMO COHENCA FILS

Fondée en 1892

Fouritures Générales pour l'ELECTRICITE et LA RADIO

INSTALLATIONS ELECTRIQUES
RADIATEURS
FERS A REPASSER
REFRIGERATEURS ELECTRIQUES
VENTILATEURS

LAMPES ET RADIOS « PHILIPS »

MAISON PRINCIPALE
LE CAIRE, Rue Emad El Dine 124, B.P. 212. Téléph. 44113.

SUCCURSALES:

LE CAIRE: 11, Rue Ibrahim Pacha (Abdine) Tél. 42093
45, Midan Ibrahim Pacha (Opéra) Tél. 53597
83, Rue Ibrahim Pacha (Nubar) Tél. 53597
3, Rue Maghraby

ALEXANDRIE: 33 Rue Chérif Pacha B.P. 561 Tél. 25634
4, Rue de la Poste Tél. 25634

Adresse Télégraphique: COHENCA
R.C. Alex. No. 6766. R.C. Caïre No. 545

S.A. TUNGSRAM - ZURICH

SUCCURSALE D'EGYPTE

LE CAIRE
20, rue Cheikh Abou el Sebaa
B.P. 1885 - R.C. 10294

ALEXANDRIE
26, Bld. Saad Zaghloul
B.P. 587 - R.C. 8052

VALVES DE T.S.F.
APPAREILS DE RADIO
LAMPES ELECTRIQUES
PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES RADIO.

SERVICE RAPIDE PERSONNEL EXPERIMENTE TRAVAIL SOIGNE

DEMEMAGEMENTS INTERNATIONAUX
L. Bezzola
LE CAIRE
16, Malika Farida
Tel. 45357
ALEXANDRIE
12, Rue Fouad I^{er}
Tel. 26979

DEMEMAGEMENTS
GARDE-MEUBLES
ENBALLAGES
EXPEDITIONS

AGENT GENERAL DES SOCIETES DE TRANSPORTS
GONDRAND FRÈRES
CORRESPONDANTS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU MONDE

LA VIE LITTERAIRE EN SUISSE ALLEMANDE

Dialecte et Bärndütsch Abe

Après le Bärndütsch Abe qui, jeudi dernier, obtint au Cercle suisse d'Alexandrie un succès si mérité et au cours duquel M. le Pasteur Widmer donna lecture de quelques oeuvres en Bärndütsch, mises en valeur de façon aussi plaisante que vigoureuse, nous sommes heureux de publier l'article de M. Charly Clerc sur le «Dialecte bernois».

«Au moment où le vieux pasteur, dans le jardin de la cure, se dispose à cueillir les haricots, on vient l'avertir qu'une paysanne est là, celle du Hubel. Il ne se passe rien de grave. C'est son aïe, qu'elle a mis à l'école secondaire; mais le père n'est pas d'accord. Il voudrait voir ce garçon travailler aux champs: on n'est pas trop de trois ou quatre, sur le domaine. Le pasteur estime qu'il faut tenir compte de l'avis paternel. Enfin, quoi, la paysanne de Hubel n'en est pas venue à ses fins. Notre idée est qu'elle favorise trop son Fran».

Des semaines passent. On se décide à envoyer le garçon en pays loché. Mais la place qu'on lui a trouvée ne lui va pas. Il voudrait être apprenti chez un boucher. Quelle idée! Une autre fois, il demande d'entrer dans une école où l'on se prépare pour les Postes et les C.F.F.. La mère consent; le père hausse les épaules, mais ne fait pas opposition. Il ne va pas tant bien, le père. Eh oui, l'hiver prochain, il n'y sera plus.

Comme le cadet n'a pas quinze ans, il faut bien que l'aîné revienne, pour aider la mère. Et c'est alors que le drame commence, c'est-à-dire que le domaine sera négligé, le bétail mal tenu et pas un domestique ne voudra rester. Plus tard, je sais, le cadet tiendra les «mes». Mais maintenant, qu'est-ce qu'il peut faire? Et on voit tout venir d'avance. Franz n'est pas un homme à se marier raisonnablement. Si seulement il regardait du côté de Bethli, du Freiboden, la soeur de Ruedi avec lequel il a été recue, aux dragons! Mais il va retrouver Frida, à l'auberge «Zum Stern», qui est une fille de rien du tout. Et il va se laisser mettre dedans par un personnage douteux, qui lui fera acheter une auto. Franz ira jusqu'en prison, si cela continue. En effet, il y passe deux jours. La mère n'a pas attendu ce dernier malheur pour devenir folle. Il faut dire que le personnage douteux qui a entraîné Franz n'est rien moins que le père de Franz. Car elle a fait jadis, sa paysanne du Hubel.

Mais voilà que le pasteur monte jusqu'à la ferme. Il n'est pas besoin de aller trouver aujourd'hui. Il a une conversation sérieuse avec Franz, à la lumière du bois. Je prévois que tout va s'arranger. Franz va aider son frère, cette fois, à relever le domaine. Déjà la mère semble un peu moins perdue. Et je ne serais pas étonné que Bethli,

du Freiboden, tint toujours et malgré tout à Franz. Dans tous les cas, le matin de la mobilisation, elle lui a dit au revoir — ou plutôt «Chunim gung u-me» — d'une telle manière que, si le pasteur doit encore intervenir, ce ne sera que pour bénir le mariage.

Ces sortes d'histoires doivent bien finir. Cette aventure de fils prodige, encadrée de deux entretiens avec le pasteur, et, au ton entendu même au jugement de sermon, comme «Herman Hutmaacher qui, à la suite de Tavel et de Simon Gfeller, et en compagnie de quelques autres, continue de manifester la puissance du bernois (1). Si l'on traduit cette anecdote en allemand ou en français, cela ferait une soignée lecture dans le meilleur sens, à savoir un récit bien bâti, d'une psychologie assez sûre. En «bärndütsch», c'est vraiment beaucoup mieux. Est-ce que je me trompe? Le plaisir que je prends aux découvertes d'ordre verbal me fait-il surestimer une histoire bien faite et peu originale? Songez-y: combien de mots en dialecte, ici, qui signifient laisser à l'abandon, laisser en jachère, laisser perdre ou laisser tomber! Et des mots qui tous n'ont cours que dans un canton du monde, qui sentent la terre de ce canton, et que l'on entend plus encore qu'on ne les lit! Tout ce savoir, ce pittoresque d'un idiome, je ne l'envie pas pour nous, mais je le désigne sur place. Nous avons «gare et station»: mais est-ce que «Stationdüs» n'introduit pas une nuance plaisante? Dans une scène pénible, est-ce que le mot «Ohef» (pour prison) n'ajoute pas quelque drôlerie consolante? Lorsque le héros, derrière les barreaux, commence à se repentir, est-ce que cette confession des péchés, faite en dialecte, ne camoufle pas à merveille le dessin éblouissant de l'auteur? Oui, c'est cela. Dans la mesure où un écrivain maitre un «bärndütsch» authentique, il peut se permettre d'être grave, et brave homme, et même pédagogue, et en sorte toujours une note divertissante, à paraître, et confortable. Quand il fera nécessairement abranchi du héros, du scolaire, de l'abstrait. Les faisant causer comme tout le monde, il les maintiendra bernois cependant, et de la tête aux pieds. Et sans qu'il se donne la peine de peindre le paysage, sans, qu'il ait à chercher de belles comparaisons, nous serons sur les lieux: nous reconnaitrons et connaîtrons les choses, les figures, les moeurs. En toutes lettres, nous aurons vécu dans l'«Emmenthal».

(à suivre)
(1) Hubelfranz, e Geschicht us em Läbe (Ed. Franke, à Berne).

DONATIONS

Reçu de M. et Mme A. Linke en date du 6 janvier 1941 en mémoire de M. le Dr. F. Schindler la somme de P.T. 200 en faveur de l'École suisse d'Alexandrie, somme remise le jour même au Comité de l'École.

Nous remercions d'avoir omis d'annoncer, ainsi que de coutume, dans nos colonnes cette donation et nous en excusons, nous renouvelons à Madame et à Monsieur Linke, l'expression de nos condoléances et de notre sympathie.

SAVOY PHARMACY NORTON & Co

en face National Bank, LE CAIRE
Pharmacie de Confiance
Exécution soignée des Ordonnances
= Prix très modérés =

Au fil des jours

DIEU DANS LA FAMILLE

(Suite de la 1ère page).

Le recueillement, la prière en famille sont une antique coutume chrétienne qui s'est beaucoup trop perdue aujourd'hui et qu'il faut remettre en honneur. Une fausse pudeur, une sorte de respect humain, y met obstacle. Les premières tentatives sont parfois décevantes, et il faut un grand effort pour briser la glace, établir les contacts, former une famille qui prie sous le regard de Dieu.

La première démarche doit venir des époux. C'est à eux tout d'abord de se recueillir en tête-à-tête devant Dieu. Qu'ils commencent par dire ensemble leurs prières du soir, qu'ils y ajoutent une brève lecture, une dizaine de chapelet, et qu'ensuite ils se confient affectueusement leurs pensées, leurs espoirs et leurs peines. Quand ils se seront ainsi retrouvés, le rayonnement bienfaisant de leur union se fera sentir sur toute la famille, et peu à peu ils associeront leurs enfants à la prière commune, ils feront un foyer chrétien.

Tout cela, dira-t-on, s'arrange facilement sur le papier, mais en pratique, quand le père et l'épouse ont été pris par des soucis, quand chacun suit ses pensées et va de son côté... Oui, dans bien de cas, il y a une rude peine à remonter, souvent les enfants, âgés de quatre, s'en vont en cachette aux alentours de ce nouveau chemin, et il faut alors se garder de toute précipitation, et ne pas vouloir, après des années de sécheresse, évaluer en quelques jours une sorte de discipline qui veut juste sa fin contraire. C'est à force d'amour et de prévenances qu'on pourra par créer l'atmosphère propice. — Les époux eux-mêmes, au début, auront parfois beaucoup de peine à remettre en commun leurs pensées. Qu'ils placent d'abord leur confiance en Dieu, qu'ensuite, écartant tout sujet de contestation et toute préoccupation égoïste, ils convoquent les bons et heureux souvenirs. Bien rares sont les unions qui n'ont pas eu leurs jours de vraie tendresse. Il faut savoir s'en souvenir ensemble pour retrouver le chemin au bonheur. Que chacun plaide coupable pour ses fautes, et qu'il n'oublie aucun de ses actes de dévouement, des preuves d'affection dont il a été cent fois l'ingrat bénéficiaire. Que par dessus tout, il voie l'âme qui lui est confiée. Quel mystère que cette vie humaine à nos yeux! Pourquoi t'a-t-elle été donnée? Remplis-tu ton devoir?... Quoique, une seule fois dans sa vie, se poserait sérieusement, profondément ces questions, ne pourrait plus se contenter un instant de la facile philosophie par laquelle tant d'époux masquent leur profonde désunion, et se contentent de cheminer côté à côté en renonçant à tout jamais à se comprendre, à s'aimer vraiment, parce que leur vie conjugale est sans Dieu...

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, dit la sagesse des nations... Si Dieu n'est pas à votre foyer, ne vous étonnez point de ne pas y avoir trouvé le bonheur. Mais vous le trouverez demain, malgré toutes les difficultés, en dépit de tous les obstacles, si vous appelez Dieu de toutes vos forces, de toute votre foi...

A ALEXANDRIE Parmi nos Sociétés...

Un appel en faveur de la Délégation suisse de la Croix Rouge Internationale dans le Proche Orient

Un Comité d'action a été institué à Alexandrie en vue de réunir des fonds pour aider la Délégation de la Croix Rouge de Genève, dans le lourd travail qui lui incombe dans le Proche-Orient.

Tous les Suisses d'Alexandrie recevront très prochainement à ce propos un appel et un formulaire et chacun est prié de bien vouloir lui réserver l'accueil le plus favorable.

AU CAIRE Parmi nos Sociétés...

Cercle Suisse du Caire

A VIS

A la suite d'exagérations ayant amené des plaintes de la part de plusieurs membres, il a été décidé que les personnes ne faisant pas partie du Cercle n'y seront admises qu'invitées et accompagnées par un membre qui sera tenu d'inscrire dans le registre des Visiteurs son nom et celui de son ou de ses invités. Le Comité

SECTION SUISSE DE TIR, LE CAIRE Match de Tir du Dimanche 1 Février 1942

SECTION SUISSE DE TIR II CONTRE CIVIL DEFENCE FORCE I CAIRO

Ce fut une agréable matinée, dimanche dernier au Stand du Vieux-Caire où la deuxième équipe de la section Suisse de tir rencontrait la «Civil Defence Force I Cairo».

La visibilité n'est pas excellente; mais la température est meilleure que les jours précédents.

Le tir à 100 m. se fait sur mannequin: silhouette d'homme debout, 5 coups à genoux avec deux coups d'essai, 3 points pour les touchés dans un rectangle au centre de la cible, et 2 points pour les touchés en dehors du rectangle; les petits sacs de sable, tant-apprêtés pour le tir à genoux, ne sont pas autorisés. Notre équipe obtient 97 points tandis que le total de la CDF est de 89 points. De Raemy explique que son tir déficient est dû à ses chaussures trop souples et il rappelle qu'un bon tir à genoux doit se faire avec de solides souliers de montagne.

La deuxième série: 5 coups sur cible militaire anglaise à 4 points, augmente l'avance de l'équipe suisse de 13 points.

Mais le «snap-shoot» est gagné de 3 points par la CDF. Ce tir rapide se fait sur disque noir et jaune, de 20" de diamètre ce qui correspond à 6/10 de la cible internationale à 10 points. Les disques paraissent pour 4 secondes, cinq fois consécutivement, 3 points pour chaque touche. Spichti et Reinfrank ne furent pas très chanceux dans ce tir de chasse.

En résumé la CDF I, obtient un total de 228 points tandis que les Suisses ont 246 points.

Deux plaquettes pour les deux meilleurs de la CDF et deux médailles pour les No. 1 et 2 des Suisses sont remises aux vainqueurs, selon la tradition, par une charmante demoiselle d'honneur.

Merci au chef de tir Gmür pour son dévouement et la parfaite organisation de cette rencontre sportive.

C. E. T.

SECTION SUISSE DE TIR II.

	100 m. genoux	300 m. couché	300 m. «snap»	Total
	max. 15	max. 20	max. 15	max. 50
1) Thiébaud	13	14	15	42
2) Von Ernst	15	14	6	35
3) Tschopp	11	12	9	32
4) De Raemy	7	13	9	29
5) Munz	10	12	6	28
6) Spichti	12	15	0	27
7) Reinfrank	15	12	0	27
8) Rytz	14	6	6	26
	97	98	51	246

FIRE, LIFE BURGLARY, MOTOR CAR & INSURANCE

Guardian Assurance Company, Limited

FIDELITY

National Guarantee & Suretyship Ass^{ns} Ltd.

Low Rates — Absolute Security
Claims Promptly and Liberally settled.

HEWAT BRIDSON & NEWBY

ALEXANDRIA: 6, Rue de l'Ancienne Bourse. Tel. 21224
CAIRO: 50, Sharia Kasr el Nil. Tel. 43005.

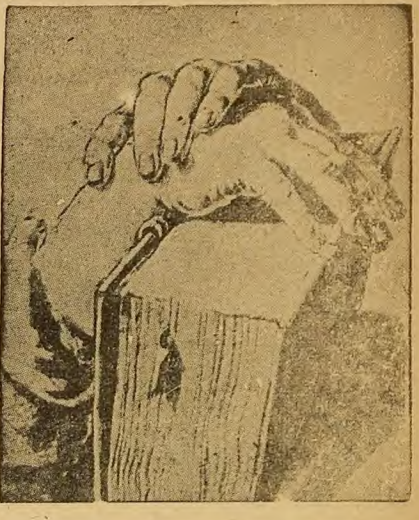
ESCHER WYSS ZURICH

Représentant pour l'Egypte. W. Winkler.

21, Avenue Fouad 1er, LE CAIRE

Machines frigorifiques
Installations d'évaporation
Essoreuses pour l'industrie

Services Divins



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE

14, Rue de la Poste (Tél. 24249).

DIMANCHE 8 FEVRIER: 10 h. 15 a.m. — Culte en allemand.

Pour tout ce qui concerne l'Eglise, prière de s'adresser au pasteur Widmer, Tél. 24249 ou R. 1802.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE

39 Avenue Fouad 1er

DIMANCHE 8 FEVRIER: 10 h. 15 a.m. — Culte: «PRELATES»

MERCREDI 11 Février à 6 h. p.m. à l'Ewart Memorial Hall.

sous la présidence de Dr. Charles Watson, Recteur de l'Université américaine, Conférence du R.P. de Bonneville, S.J.: «LE CHRISTIANISME EST-IL POUR LES INDIVIDUS SEULEMENT, OU BIEN AUSSI POUR LES COLLECTIVITES ET LES NATIONS?»

UN EFFORT CONSTRUCTIF

Il y a trois ou quatre ans, les lecteurs du Journal Suisse ont vraisemblablement oublié, je parlais moi-même d'un rêve qui m'occupait l'esprit: celui de voir un jour toutes les églises chrétiennes et même, si possible, toutes les communautés religieuses de la ville se présenter, engagées de la ville se peuple, pour affirmer leurs convictions communes et la «Primauté du spirituel».

Aujourd'hui, j'ai la très grande joie d'annoncer que ce rêve est en voie de réalisation, dans un cadre, il est vrai, relativement restreint encore, mais toute expérience doit être faite, d'abord, en petit. De la mi-février jusqu'à la fin d'avril, une série de dix conférences est prévue, dans les locaux de l'Université Américaine. Nous en publierons le programme complet dans le prochain numéro, et les rappellerons ensuite de semaine en semaine. Pour l'instant, je voudrais seulement signaler la chose et tâcher d'en faire comprendre l'exceptionnel intérêt.

Tandis que les gouvernements, les Etats-Majors, et les forces armées concentrent toutes leurs énergies sur la lutte et la victoire, d'autres, de plus en plus nombreux, se préoccupent de reconstruction qui devra suivre la guerre. Qu'on ne les traite pas de songe-cœur ou d'amateurs! Il est essentiel de savoir pourquoi l'on se bat, essentiel aussi de ne pas se laisser surprendre par la paix comme on s'est laissé surprendre par la guerre, afin de ne pas risquer d'improviser hâtivement, dans un accès de lassitude, quelque chose de boiteux et de fragile.

Or, nous croyons que l'Eglise aura son rôle à jouer dans cette reconstruction, qu'il s'agira même avant tout de substituer une «idéologie» chrétienne, pour employer le terme à la mode, à toutes celles qui nous ont conduits où nous sommes. Tel sera précisément le thème général des conférences. Et voici quelques-uns des sujets qui seront abordés: des questions de principe, d'abord: «Le Christianisme est-il pour les individus seulement, ou bien aussi pour les collectivités et les nations?» — «Que faut-il entendre par la liberté, au sens chrétien du mot?» — puis des problèmes d'application: le Christianisme et — la famille — l'éducation — l'Etat — l'ordre social — la nation — les races — l'ordre international. — En somme, tous les grands problèmes de l'heure, envisagés à la lumière de l'Evangile. Cela seul devrait assurer le succès des conférences.

Mais ce qui leur confère un intérêt unique, c'est qu'elles seront données en collaboration par des représentants de plusieurs églises: quatre catholiques-romains, trois anglicans, trois protestants réformés — six en anglais, quatre en français. Les conférences anglaises seront résumées en français, et réciproquement de sorte qu'il sera possible même à ceux qui ne comprennent pas les deux langues de suivre la série entière. Je n'ai pas en ce moment sous les yeux la liste définitive des orateurs, mais voici du moins quelques noms: le R.P. de Bonneville (Jésuite), le R.P. Boulanger (Dominicain), le prof. Boyé, directeur de l'Ecole Française de Droit; M. S.A. Morrison, de la Mission Anglicane, le Dr. Watson, de l'Université Américaine, le Rev. Elder, de la Mission Américaine. En outre, un Père Franciscain de l'Eglise St-Joseph, deux aumôniers de l'armée britannique et le soussigné.

Nos lecteurs trouveront chaque semaine dans le Journal Suisse des indications précises. Nous pouvons dire pourtant dès aujourd'hui que la série s'ouvrira le mercredi 11 février à 6 h. p.m. à l'Ewart Memorial Hall, sous la présidence du Dr. Chs. Watson, par une conférence du R.P. de Bonneville, S.J. «Le christianisme est-il pour les individus seulement, ou bien aussi pour les collectivités et les nations?» Les conférences suivantes auront lieu à l'Oriental Hall (chaque vendredi à partir du 20 février).

Est-il nécessaire d'ajouter que nous espérons y voir de nombreux compatriotes?

Herm. Eouyer, past.

BANQUE OTTOMANE

FONDÉE EN 1883

CAPITAL ... Lstg. 10.000.000 VERSE ... Lstg. 5.000.000
RESEVES ... Lstg. 1.250.000

LONDRES MANCHESTER ISTANBUL

AGENCES EN EGYPTÉ:
ALEXANDRIE - LE CAIRE - MOUSKY - ISMAILIA - MINIEH
- PORT-SAID - MANSOURAH - GENEIFA - PORT-TEWFIK.

Agences dans toutes les Principales villes de:
TURQUIE - CHYPRE - IRAK - IRAN
PALESTINE - TRANSJORDANIE.

La BANQUE OTTOMANE traite toutes sortes d'Opérations de Banque.
R.C. Alexandrie 143

IONIAN BANK LIMITED

Fondée en 1839

Siège Social: 25/31, Moorgate, LONDRES E.C. 2
Capital autorisé: £ 1,000,000. Capital Souscrit et versé: £ 600,000
Fonds de Réserve: £ 75,000

Succursale en Egypte: 10, Rue Adib, ALEXANDRIE
Agences » » » Benha, Beni-Suef, Damanhour, Fayoum, Mansourah, Minieh, Tantah, Zagazig.

Succursales et Agences en GRÈCE et à CHYPRE

Toutes opérations de Banque. Caisse d'Épargne.
R. C. No. 374 - Alexandria.

The Tractor & Engineering Co. S. A. E.

(incorporating MOSSERI, CURIEL & Co.)

ALEXANDRIE: 7, Rue de la Gare du Caire
LE CAIRE: 140, Rue Emad el Din

AGENTS DES MAISONS:
MARSHALL, SONS & Co. (Successors) Ltd. Gainsborough.
INGERSOLL-RAND Co. Ltd. - Londres.
THE GENERAL ELECTRIC Co. Ltd. Londres.



GARAGE

Economie

Il ne faut jamais économiser sur l'huile, les frais de graissage, comparés aux autres frais sont minimes.

TONELINE

R. C. Alex. 3408

JACOT-DESCOMBES & Cie

BUREAU TECHNIQUE
ALEXANDRIE, 12, Rue Sidi Metwalli - Tél. 27227
LE CAIRE, 21, Avenue Fouad 1er - Tél. 53959

BROWN BOVERI Machines et appareils électriques
Moteurs - Transformateurs - Soudure à l'arc - Traction électrique - Centrales
Turbines à vapeur - Chaudières Velox

SCHLIEREN Ascenseurs - Monte-charge
LANDIS et GYR Compteurs électriques

J. G. JACOT-DESCOMBES - Bureau d'Ingénieur-Conseil
Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques.
Elaboration de devis - Expertises - Inspections - Surveillance.

COMPTOIR DES CIMENTS

Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan
Portland Cement Company

Siège Social: LE CAIRE, 21, Avenue Fouad 1er, Immeuble « La Genevoise »
B.P. 844, Téléphone 46025

Bureau: à ALEXANDRIE, Rue de la Poste No. 10
B.P. 397, Téléphone 21579

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL
Garanti conforme au British Standard Specification for Portland Cement, ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien.

« SUPERCRETE »
Ciment à haute résistance et à durcissement rapide

SEAWATER CEMENT
Ciment Portland Artificiel spécialement fabriqué pour travaux exposés à l'attaque des eaux de mer et des eaux sulfatées.

PRODUCTION ANNUELLE: 600.000 TONNES

CREDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863.

AGENCES EN EGYPTÉ SOUS
L'ADMINISTRATION DU SIÈGE DE LONDRES
ALEXANDRIE - LE CAIRE-MOUSKY - PORT-SAID
R.C. 136 R.C. 2361 R.C. Canal 113

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
COFFRES-FORTS EN LOCATION AU CAIRE ET A PORT-SAID

Le coin de la ménagère

POUR UN JOUR SANS VIANDÉ

Pâte de saumon en boîte.

Prendre une boîte ou deux de saumon (une boîte suffit pour 6 personnes), enlever les peaux et les arêtes et passer à la machine, incorporer moitié du poids de poisson avec de la mie de pain trempée dans du lait, 200 grammes beurre, 5 à 6 oeufs, un peu de poivre et si on veut un peu d'ail.

Beurrer et passer une forme, mettre la masse, et faire cuire 30 minutes à four tempéré. Retourner et servir avec une sauce tomates.

Mousse aux mandarines

On presse le jus des fruits pour obtenir 1/2 litre de jus, auquel on ajoute 2 jus de citrons et 250 grammes de sucre, 4 oeufs. Ensuite on délaie une cuiller à dessert de corn-flour dans très peu d'eau, ajouter au reste de la préparation.

Préparer le tout à froid et faire monter sur un feu doux en remuant sans cesse jusqu'à ce qu'il apparaisse un premier signe d'ébullition. Servir dans les mandarines coupées en deux. Mettre à la glacière.

Tante Daasie.

Le coin du Sourire

UN ENFANT BIEN SAGE

Un petit garçon a été admis au dîner de famille, à la condition qu'il serait d'une sagesse exemplaire et donnerait l'exemple des plus silencieuses vertus. Tout se passe bien jusqu'au dessert. Mais là, on oublie de servir l'infortuné bonhomme.

Alors une petite voix inquiète s'élève: «Est-ce que quelqu'un aurait besoin d'une assiette propre?»

CONCERTS

ENGLISH GIRLS COLLEGE

Un concert sera donné, le dimanche 8 février à 15 h. 45 à l'English Girls College à Chatby, par le célèbre pianiste alexandrin J. Tuby, avec le gracieux concours de l'Orchestre de la Garde Royale Yougoslave, sous la direction du Capt. Dr. H. Osten, 1er Chef d'Orchestre de S.M. le Roi Pierre.

Le programme comprend des oeuvres de Chopin, Schubert, Franck, Debussy, Sévère, Couperin-Dièmer, Dvorak et Mozart.

20 o/o des recettes seront consacrés à la Croix-Rouge Yougoslave.

Etablissement d'Horticulture

FLOREAL

Maison Principale,
8, Rue Chérif Pacha
Succursale
10, Rue Fouad 1er
Tél. 27730. - Alexandrie

ABONNEMENTS pour Plantes d'appartements

DÉCORATIONS pour Fêtes et Mariages.
Fleurs, Corbeilles et Couronnes

KAMAL

177 Rue Emad El Dine
(en face Magasin Adès)

Maison spécialisée pour la vente d'articles Bonneteries hommes - Chemises, Pyjamas, Robes de Chambre prêts et sur mesure.

AUTOMOBILES

PEUGEOT - NASH

Voitures Neuves et d'occasion

Bicyclettes Raleigh Rudge - Hercules

Facilités de paiement

G. PAVID & Co

Rue Elfy Bey
Le Caire. - R.C. 1382

Perhaps your friend is at

TOMMY'S BAR

Sharia Adly Pacha and
Sharia Sheikh Aboul Sebaa

Préservez votre santé en buvant

Les Faux Gaseuses
Marque déposée **N. SPATHIS**

La boisson saine et rafraîchissante par excellence

MONTRES

DE QUALITE chez
O. DUSONCHET & FILS
2, Av. Fouad 1er, LE CAIRE
Maison suisse fondée en 1896

Macdonald's

Special Soda Water

Makes a Good Drink Taste Better

MACDONALD'S MINERAL WATERS
3, Sharia Cattau, Tel. 89270, CAIRO.

FRED STABLE, SON & Co.

Importateurs: charbon de terre.
Exportateurs: graine de coton.
Agents Maritimes.

Agents d'Assurance, Compagnies:
The PHOENIX ASSURANCE COY. Ltd. of London (Incorde),
NATIONAL INSURANCE Co of Egypt (Vie et Automobiles).

BUREAU: 14 Rue Port Est.
B.P. 1532, Rég. Comm. 23144.
Téléphones: 28765 et 22295.

Les produits pharmaceutiques

SANDOZ

sont en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient



SANDOZ S.A. BALE (SUISSE)

S. A. E. "PHAROS"

Capital entièrement versé L.E. 25.000
R.C. No. 171 Alex.

Siège: ALEXANDRIE, 4, Boulevard Saad Zaghloul
Succursales: LE CAIRE - PORT-SAID - SUEZ.

Déménagements Locaux par Fourgons Capitonés
Emballages de Mobilier en Caisses et en Cadres (Liftvans)
Forfaits de Transport pour et de toutes les principales villes du monde
Dédouanements - Transits - Expéditions - Assurances

CHOUROUTE GARNIE

CHEZ

"GROPPI"

DEWAR'S WHISKY

La

"Winterthour"

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents

Entreprise privée régie par la loi No. 92 de 1939, Enregistrée sub.No. 17

pratique en Egypte les assurances suivantes:
Assurance individuelle contre les accidents pour adultes et enfants,
Assurance collective contre les accidents,
Assurance ouvrière,
Assurance contre les accidents pour voyageurs,
Assurance contre la responsabilité civile des chefs d'entreprises, industries, ou commerce,
Assurance contre la responsabilité civile professionnelle des médecins, chirurgiens, dentistes, vétérinaires et pharmaciens,
Assurance contre la responsabilité civile des propriétaires d'immeubles et ascenseurs,
Assurance contre la responsabilité civile résultant de l'exercice de sports,
Assurance contre le vol.

Le capital social est de 25 millions de francs suisses (dont 60% soit 15 millions de francs versés).
Les fonds de réserves, à fin 1939, atteignent un chiffre de plus de 154 millions de francs suisses.

Agents Généraux pour l'Egypte: **REINHART & Co.**

Alexandrie: 7, Rue Adib
B. P. 997 - Tél. 22439 et 24797 R. C. No. 48

Agence au Caire: 41, Sharia Madabegh
B. P. 1999 - Tél. 4664 R. C. No. 10332

FILATURE NATIONALE D'EGYPTE

S. A. E.
ALEXANDRIE (R.C. Alex. 99.)
Capital : Lstg. 800.000
R. C. Alex. 99

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie; Teinturerie, Fil à Coudre

BUREAUX à KARMOUS: Téléphone 21399.
AGENCE au CAIRE: 71, Rue Neuve (Mousky) Tél. 51884
R.C. Caire 984

COMPTOIR POUR LA VENTE DES FILES EGYPTIENS:
4, Rue Sultan el Sabeih, Hamzaoui. Téléphone 53507
R.C. Caire No. 10

MAGASINS DE CAIRE A ALEXANDRIE:
14, Rue Chérif Pacha et 26, Boulevard Saad Zaghloul
ainsi que dans presque tous les quartiers de la ville.

Sociétés-Sœurs de la FILATURE NATIONALE D'EGYPTE:

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE des INDUSTRIES TEXTILES S.A.E. Tél. 27493 Usines à Moharrem Bey sur la rive gauche du Canal Mahmoudieh Capital L.E. 500.000 Tissage du coton, lin jute et soie. Blanchisserie, teinture et impression. R.C. Alex. 128	SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE de l'INDUSTRIE de BONNETERIE S.A.E. Tél. 2904 Usines près du Pont de Moharreb Bey Capital: L.E. 100.000 Tissage, Tricotage, Bonneterie, Blanchiment, Teinture de toute fibre textile. R.C. Alex. 10259	SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE d'INDUSTRIE de TISSUS-ÉPONGES Production spéciale des meilleurs TISSUS-ÉPONGES en Egypte R.C. Alex. 2709
--	--	--

NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS EMPLOYÉS: 10.000

Société Commerciale Belgo-Egyptienne

Société Anonyme Egyptienne
Ancienne Maison J. GHYSELEN

ALEXANDRIE, 4, Rue Chérif Pacha B.P. 654
Succursale au CAIRE: 18, Rue Adly Pacha - B.P. 127 - Tél. 59626 Reg. Comm. 936

Charbons, Engrais Chimiques, Dédouanages, Transports, Représentations Commerciales et Industrielles.

Agents et Distributeurs en Egypte du
CENTRAAL STIKSTOF VERKOOPBUREAU
LA HAYE (HOLLANDE)
(Sulfate d'Ammoniaque, Nitrate de Chaux, etc.)

BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)

LONDON Offices:
29, Gracechurch Street, E.C. 3, Circus Place, London Wall, E.C. 2
Oceanic House, 1, Cockspur Street, SW. 1.

CAPITAL SUBSCRIBED £8,975,500 - Capital Paid Up £4,975,500
Reserve Fund £2,100,000
C. R. Alexandria No. 92
OVER 400 BRANCHES

Egypt, Sudan, Palestine, Cyprus, Union of South Africa, Rhodesia, Kenya, Uganda, Tanganyika, Portuguese East Africa, Nyasaland, South West Africa, British West Africa, British West Indies, Eritrea, Abyssinia and British Guiana, Mauritius, Liverpool, Manchester, Gibraltar, Malta and New-York.

HEAD OFFICE: 54, LOMBARD STREET, LONDON, E.C. 3.
BARCLAYS BANK (Canada), Montreal and Toronto.

The Bank acts as Correspondent for Home, Colonial and Foreign Banks.
AFFILIATED TO BARCLAYS BANK Ltd. (TOTAL RESOURCES EXCEED Lstg. 400,000,000)

DISQUES-GRAMOS-RADIOS



chez: **VOGEL & Co.**

LE CAIRE:
16, Sh. Adly Pacha
ALEXANDRIE:
28, Rue Chérif Pacha

Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne
Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

R.C. Caire No 39 - R.C. Alex. No 692

Capital souscrit... L.E. 1.000.000
Capital versé... L.E. 500.000
Réserves au 1er juillet 1941... L.E. 37.983

Siège Social au CAIRE: 45, Rue Kasr El Nil
Siège à ALEXANDRIE: 10, Rue de Stamboul

« Traite toutes opérations de Banque »

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200
1er versement P.T. 210, et 11 mensualités de P.T. 90
CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730
1er versement P.T. 125, et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.

Rue Sidi Metwalli No. 14 - ALEXANDRIE

IMPRIMERIE A. PROCACCIA, 30, Rue Salah El Dine - Tél. 22564